

# Bilan après deux mois d'activité de l'ADEAP ...

*Après deux mois d'une activité intense et soutenue de l'ADEAP et faisant suite à sa création le **27 septembre 2016**, son conseil d'administration a souhaité vous présenter un premier bilan, en le déclinant sur les deux périodes de sa récente histoire:*

- *la première, **avant** la création de l'association ;*
- *et la deuxième, **après** la création de l'ADEAP.*

## Avant la création de l'ADEAP

### **1) Pluie torrentielle de fin mai 2016 et injection des Lixiviats dans le réseau public d'assainissement placé sous la responsabilité du SDEA.**

La fin mai 2016 s'est caractérisée par des pluies torrentielles très abondantes, qualifiées par certains par du « jamais vu », qui a provoqué la production d'une énorme quantité de Lixiviats que le SMICTOM, probablement avec l'accord de l'organisme de contrôle de l'Etat, la DREAL, a demandé au SDEA d'évacuer par le réseau d'assainissement public.

Les Lixiviats sont les liquides résultant de la décomposition des ordures ménagères et qui dégagent le sulfate d'hydrogène, le H<sub>2</sub>S.

En forte quantité, le H<sub>2</sub>S dégage l'odeur d'œuf pourri que nous avons subi durant les mois d'été et rendant l'air de nos habitations irrespirable. Alors que l'arrêté signé par le préfet autorisait l'injection d'une quantité journalière de 40 à 80m<sup>3</sup>, ce sont 360 m<sup>3</sup> qui ont été déclarés avoir été versés dans le réseau d'assainissement public.

En réalité et selon plusieurs informations concordantes, la quantité injectée des Lixiviats a été portée à 600 m<sup>3</sup> par jour, ce que des tuyaux d'assainissement de 20 cm de diamètre ne pouvaient pas supporter et qui a provoqué les odeurs nauséabondes et les reflux d'assainissement dans les habitations. .

C'est cette décision qui a rendu l'été 2016 invivable dans une partie de l'Alsace Centrale et nous a valu le qualificatif de « ça pue chez toi », rendant la vie impossible dans les maisons et appartements du territoire.

## **2) Visite du site du CSDND du 12 aout 2012**

Le samedi 12 aout 2016 à 17h, les habitants de la route de Sainte Marie aux Mines à Châtenois<sup>1</sup> ont été invités par un courrier personnalisé du SMICTOM à une visite du site du CSDND, du lieu-dit du Heidenbuhl. En cette période de vacances, seule une petite trentaine d'habitants s'était déplacée.

Le président JP. Piela a présenté les travaux en cours dans le cadre du « Plan Odeurs » et des échanges assez vifs ont eu lieu avec les participants. Le président du SMICTOM a essayé vainement de se justifier sur le retard pris par les travaux et sur les conditions climatiques exceptionnelles de pluie qui ont provoqué tous les problèmes. En conclusion, il a déclaré que les « fortes nuisances olfactives devraient disparaître avec la fin des travaux d'ici la fin septembre 2016 ».

## **3) Accident du 5 septembre 2016 dans la rue des Frères Matthis à Châtenois**

Suite à une odeur très forte le 5 septembre à partir de 17heures dans la maison d'une famille habitant la rue des Frères Matthis à Châtenois et aux maux de tête des enfants, les pompiers ont été appelés vers 21 heures. Ils sont arrivés très rapidement et en force avec une ambulance, car un des enfants ayant des nausées et des vomissements a dû être hospitalisé aux urgences au CH de Sélestat.

Le 7 septembre un courrier s'inquiétant de cet accident a été envoyé au président du SMICTOM avec une copie au SDEA, responsable du réseau d'assainissement ; aux maires de Châtenois, de Scherwiller et de Sélestat ; ainsi qu'au sous-préfet de Sélestat-Erstein, car l'Etat via la DREAL est chargé d'assurer le contrôle du site du SMICTOM.

En réponse, M. Piela, a envoyé une lettre le 9 septembre pour « s'associer à l'émotion qu'a pu provoquer cet accident et d'adresser ses excuses pour la souffrance provoquée dans la famille ». Le président du SMCTOM a également signalé que dorénavant « les Lixiviats provenant du CSDND ne seront plus écoulés dans le réseau d'assainissement public, ils seront stockés sur le site du centre de stockage puis transportés vers le STEP au moyen de camions citernes ».

Il ne peut pas y avoir de polémique, c'est ce regrettable accident dans la maison de la famille de la rue des Frères Matthis qui est à l'origine de l'arrêt du versement des Lixiviats dans le réseau d'assainissement public à partir du 9 septembre 2016 et l'association s'est félicitée de cette décision censée du SMICTOM, tout en regrettant qu'il ait fallu cet incident pour prendre la décision qui était la seule possible pour mettre un terme aux odeurs nauséabondes d'œuf pourri sur le circuit du réseau d'assainissement .

---

<sup>1</sup> La population n'a pas compris pourquoi l'invitation du SMICTOM était exclusivement envoyée par un courrier postal qu'aux habitants de la route de Sainte Marie et pourquoi les autres quartiers de Val de Villé, voire de Châtenois et de Scherwiller impactés par les odeurs du CSDND, n'ont pas été invités?

## **4) Création du groupe de préfiguration de l'association**

Suite à l'accident du 5 septembre, les riverains de la route de Sainte Marie aux Mines et de la rue des Frères Matthis à Châtenois se sont rencontrés à plusieurs reprises dans la semaine du 12 septembre, rejoints également par des habitants de la commune voisine de Scherwiller qui avaient découvert qu'une unité de méthanisation était en construction à côté du SMICTOM d'Alsace Centrale, sans aucune concertation de la population. La décision a été prise d'engager ensemble une démarche citoyenne pour défendre leurs intérêts.

Un groupe de préfiguration<sup>2</sup> a été constitué, qui a décidé de créer une association, dont l'Assemblée générale constitutive (AGC) a été fixée au 27 septembre 2016 à 19H dans la grande salle du CCA de Châtenois.

## **5) Tractage de l'invitation à l'AGC le 17 septembre**

Il a été décidé que les membres du groupe de préfiguration allaient tracter personnellement toutes les invitations dans la journée du samedi 17 septembre 2016 sur les communes de Châtenois, de Scherwiller et des Quartiers Ouest de Sélestat qui leur semblaient directement impactés par les problèmes du CSDND.

Lors de ce tractage, le groupe a eu des retours très positifs et la population a remercié les personnes distribuant les invitations pour l'initiative prise et, dans les échanges, les habitants contactés s'engageaient à participer à la réunion du 27 septembre, ce qui a constitué un fort encouragement pour la démarche.

## **Après la création de l'ADEAP**

## **6) AGC de l'ADEAP le 27 septembre 2016**

L'AGC a attiré plus de 200 personnes, toutes les chaises disponibles au CCA, mises en place sous la responsabilité de Michel Augelmann, ont été utilisées et des dizaines de personnes sont restées debout au fond de la salle. Bien entendu, personne n'avait prévu cette participation massive de la population invitée et la réunion s'est déroulée dans un extraordinaire climat d'adhésion aux objectifs déclinés par le groupe de préfiguration et par une forte volonté de la population de s'investir dans la démarche citoyenne proposée de défense de l'environnement et de la qualité de l'air. Tous les sujets prévus ont été abordés à travers le discours introductif, la réponse aux questions « pourquoi une association ? » et « pourquoi le territoire d'investigation de

---

<sup>2</sup> Les dix membres du comité de Préfiguration de l'Association sont : Cindy David, François Breysse, Pierre Frech, Patricia Dervieux, Jean-Marie Petit, Francine Bick, Mireille Ottenwaelder, Remi Schutz, Michel Augelmann et Jean Lachmann.

Chatenois, Scherwiller et des quartiers ouest de Sélestat », en découvrant lors de la réunion que La Vancelle / La Hurst devait également être rattachée à la démarche ainsi que Kintzheim.

La soirée s'est poursuivie par la « parole à la salle » et les organisateurs de la soirée se sont rapidement rendus compte que les participants voulaient témoigner leur vécu. En effet, c'était la 1<sup>ère</sup> fois qu'on leur donnait la parole à une réunion publique sur le sujet.

Soirée très intéressante et sereine, avant l'adoption à l'unanimité des statuts ainsi que l'élection du conseil d'administration et la répartition des membres du bureau<sup>3</sup>.

A la fin de la réunion statutaire et pendant la répartition des postes du CA et l'élection du bureau, les participants en ont profité pour payer leur cotisation et plus de 70 personnes ont versé le montant de la cotisation, ce qui a constitué une autre surprise très agréable pour les organisateurs qui n'avaient pas prévu cet engouement immédiat.

**Aujourd'hui, l'ADEAP a été créée, l'association existe, les statuts ont été déposés et ils sont enregistrés au TI de Sélestat et l'Association de défense de l'environnement et de la qualité de l'air répond pleinement à une demande de la population.**

## **7) Les Conseils d'administration du 7 octobre, du 21 octobre et du 18 novembre 2016 à la Maison des associations à Châtenois.**

Depuis la création de l'ADEAP, trois conseils d'administration (CA) se sont tenus : le 7 octobre, le 21 octobre et le 18 novembre 2016.

Dans une ambiance studieuse et conviviale, les trois CA ont permis de mettre en place le mode de fonctionnement de l'ADEAP et de lancer les premières actions.

Le 1<sup>er</sup> CA a permis d'entériner les cinq lettres

**A D E A P**, comme sigle de l'association

et le logo de la « tête ventée » ci-contre,

proposé par Patricia Dervieux, a été adopté

par le CA. L'adresse du mail et l'architecture du site de l'ADEAP ont également pu être visionnés et ils ont été entérinés

Les groupes de travail sur la méthanisation et la santé ont été créés et le design des cartes de membres de l'ADEAP a été adopté. Enfin, la liste des 130 adhésions a été examinée et tout particulièrement leur répartition sur le territoire, avec la nécessité de faire une campagne dédiée sur la Vancelle/La Hurst et Kintzheim qui ont été rattachés à la zone d'investigation de l'ADEAP.



---

<sup>3</sup> Les 11 membres élus au CA sont Cindy David, François Breysse, Pierre Frech, Jean-Marie Petit, Francine Bick, Mireille Ottenwaelder, Rémi Schutz, Dominique Caspar, Serge Kempf, Damien Danielou et Jean Lachmann. Le CA qui s'est réuni a élu le bureau avec la répartition suivante des fonctions : Jean Lachmann, Président ; François Breysse et Jean-Marie Petit, Vice-Présidents ; Cindy David, Secrétaire ; Pierre Frech, Trésorier ; Rémi Schutz et Damien Danielou, Assesseurs.

Le 2<sup>ème</sup> CA a entériné les différents projets de courrier de partenariat avec le SMICTOM sur le « Jury de nez », au sous-préfet pour être associé au Comité de suivi du Site (CSS). De même, l'ASPA, qui s'appelle maintenant l'ATMO Grand Est, sur la qualité de l'air et l'ARS Grand Est sur la veille sanitaire ont été également contactées pour mettre en place un partenariat.

Le contenu du site de l'ADEAP a été examiné et les premiers documents (le compte-rendu de l'AGC du 27 septembre dernier, l'édito du président, la revue de presse, ...) ont été mis en ligne et les différentes rubriques vont être progressivement remplies.

Le 3<sup>ème</sup> CA, qui e tiendra le 18 novembre va examiner la désignation des membres dans les différents groupes de travail (santé, méthanisation, communication, outils informatiques, ...) et, à la suite à la saisine du 28 octobre du Président JP. Piela, arrêtera la liste des référents proposés par l'ADEAP pour le « Jury de nez » qui sera transmise au SMCTOM

## **8) Ouverture de l'adresse mail et du site de l'ADEAP**

Le 8 octobre 2016 l'adresse mail et le site de l'ADEAP ont été ouverts :

- Mail [association.adeap@gmail.com](mailto:association.adeap@gmail.com)
- Site <http://associationadeap.wixsite.com/adeap>

Depuis cette date, le mail de l'ADEAP est fortement sollicité par la population et le site est progressivement abondé par des informations mises en ligne par les membres de l'association, mais il sera ouvert à la population avec une procédure de sélection/vérification des informations proposées avant la mise sur le site.

Les administrateurs désignés par le CA sont Jean Lachmann pour la partie administrative et Damien Daniélou pour la partie technique. Un comité de rédaction a été constitué et composé de Cindy David, Jean Lachmann et Jean-Marie Petit.

## **9) Visite de la fin des travaux au CSDND le 8 octobre 2016**

Suite à la réunion du 12 aout dernier, le SMICTOM a voulu montrer à la population le résultat des travaux qui ont été engagés et seuls une cinquantaine de participants ont participé à la visite, avec une forte représentation des membres de l'ADEAP qui avaient tous le *sticker* de l'association sur leur veste ou leur manteau, en complément des conseillers municipaux de Châtenois et de leur maire, de conseillers municipaux de Scherwiller ainsi que de VP et des services du SMICTOM .

Le président JP. Piela, le DG JL. Patris et M. Wendling, l'ingénieur responsable du site de Châtenois ont présenté l'état d'avancement des travaux : la couverture des casiers par des bâches en plastiques étanches pour éviter l'évaporation du gaz et l'écoulement des Lixiviats; le captage du biogaz et du méthane orientés vers la torchère pour être brûlés ; et le captage des Lixiviats dans de grands bassins pour être transportés par

des citernes vers la station d'épuration de Sélestat. Des efforts d'investissements de l'ordre d'un millions d'euros, qui étaient indispensables pour enrayer les problèmes olfactifs et les dysfonctionnements (panne de la torchère, ...) de ces derniers mois. Des explications très détaillées de nature à rassurer les participants ont été apportées par les intervenants et les questions ont essentiellement porté sur les risques sanitaires des différents gaz (biogaz, H<sub>2</sub>S, méthane, ...), les conséquences d'éventuels séismes sur la couche protectrice d'argile au fond des casiers, non recouvertes des voiles en plastiques étanches pour les anciens casiers, ....

A la fin de la réunion, une plaquette explicative sur le plan des odeurs lancé en 2013 a été distribuée en rappelant les explications données et le lancement de l'Observatoire des odeurs a été annoncé. Ce jury de Nez a été salué par l'ADEAP et son président a proposé de s'associer au SMICTOM pour trouver la vingtaine de référents sur le territoire.

## **10) Réunion de la mairie de Châtenois avec le SMICTOM à la salle des Tisserands le 11 octobre 2016**

Le 11 octobre dernier, le maire de Châtenois accompagné du SMICTOM a organisé une réunion d'information publique **sur le CSDND de Châtenois et les résultats du Plan des odeurs.**

Le président JP. Piela et les techniciens du SMICTOM ont projeté un *power point* très complet pour expliquer les travaux réalisés, le fonctionnement des casiers, la nouvelle cartographie des casiers à la fin des travaux et l'échéancier des travaux programmés qui devrait être achevés à la mi-octobre 2016.

Cette présentation a été prolongée par de nombreuses questions de l'assistance composée d'une centaine de personnes et, dans un climat serein et sans heurts, les participants ont pu poser toutes les questions, avec des tons qui montraient leurs inquiétudes sur les risques sanitaires et environnementaux du site de Châtenois.

L'ADEAP a participé à cette séance de questions pour réaffirmer ses regrets que les accidents du 1<sup>er</sup> juin et du 5 juin ont provoqué, très tardivement et sous la pression des faits, l'arrêt de l'injection des Lixiviats dans le réseau d'assainissement public, placé sous la responsabilité du SDEA.

Le président de l'ADEAP a rappelé que l'assemblée générale du 27 septembre 2016 a demandé à l'unanimité l'arrêt de l'exploitation du site du CSDND au plus tard en 2020 et sa totale opposition à la création de tout nouveau casier.

## **11) Lancement de l'appel à candidatures du « Jury de Nez » le 28 octobre 2016**

Lors de la réunion publique du 11 octobre dernier organisée par la mairie de Châtenois, le SMICTOM a annoncé le lancement de l'Observatoire des odeurs, aussi appelé le « Jury de Nez » qui concerne es « *riverains des installations de traitement*

*des déchets, chargés de sentir de manière régulière l'air ambiant afin d'y détecter les lieux et moments de présence ou d'absence de mauvaises odeurs ».*

L'ADEAP a proposé de s'associer à la démarche en mobilisant son réseau pour trouver des volontaires parmi ses membres. Par un courrier du SMICTOM réceptionné le 28 octobre 2016, le président J. P. Piela a sollicité l'ADEAP pour lui demander de proposer une vingtaine de référents et par retour de courrier l'ADEAP a répondu favorablement à cette sollicitation.

A partir du 28 octobre, L'ADEAP a lancé sur son site l'appel à candidatures de ces référents au sein de ses membres avec le souci de leur représentativité sur tout le territoire d'investigation de l'ADEAP : à Châtenois, à Scherwiller, mais également à Sélestat, à la Vancelle / La Hurst et à Kintzheim.

Le Conseil d'administration de l'ADEAP du 18 novembre examinera les candidatures réceptionnées et transmettra au SMICTOM d'Alsace Centrale la liste des référents proposés.

## **12) Réunion de travail sur l'unité de méthanisation à Scherwiller le 2 novembre 2016**

Pour coordonner la position de l'ADEAP sur l'unité de méthanisation à Scherwiller, un groupe de travail a été créé et il est composé de 8 membres :

- deux habitants de Châtenois, MM. Serge Kempf et Jean Lachmann ;
- deux habitants de la rue de Dieweg de Sélestat, Mme Renée Kempf et M. Christian Alison;
- quatre habitants de Scherwiller : Mme Francine Bick, MM. Francois Breyss, Damien Daniélou et Rémi Schutz .

La 1<sup>ère</sup> réunion du groupe de travail a eu lieu le 2 novembre 2016 à la Maison des associations à Châtenois.

## **13) Le 3 novembre 2016 diffusion des cartes de membres de l'ADEAP et le lancement de la campagne d'adhésion l'Association.**

A la fin octobre, l'ADEAP comptait 140 adhérents qui ont acquittés le montant de la cotisation permettant de déposer 1 400 € sur le compte bancaire ouvert par le trésorier Pierre Frech.

Les « très design » cartes de membre ont été réalisés par Dominique Caspar, membre du CA de l'ADEAP, et elles ont été distribuées par porteur, des membres du CA, dans les boîtes à lettres des adhérents le 3 novembre 2016.

La semaine du 3 novembre correspond également au lancement de la campagne d'adhésion avec la distribution du bulletin d'adhésion ainsi que l'impression du **Numéro 1 de la NEWSLETTER de l'ADEAP** réalisé en version papier (en noir en blanc) par les chargées de la communication de l'association Patricia Dervieux et Cindy David et qui seront distribués de la même manière dans les prochains jours.

## **14) Réunion du 23 novembre du Comité de suivi du site, placé sous la présidence du sous- préfet .**

Suite à la réunion du 11 octobre 2016, où le SMICTOM d'Alsace Centrale a évoqué l'avenir du Site du CSDND (une étude a d 'ailleurs été lancée), le comité de suivi du site (CSS) de Châtenois a également été cité, avec la demande de l'ADEAP d'y être associée.

Par lettre du 16 octobre, le président de l'ADEAP a saisi le sous-préfet de Selestat-Erstein pour lui demander que « l'ADEAP soit associée aux travaux du CSS » et le sous-préfet a répondu par mail le 17 octobre que « l'ADEAP sera associé ».

C'est le président Jean Lachmann qui représentera l'association à cette première réunion du CSS.

## **15) Réunion sur l'unité de méthanisation à la Salle polyvalente de Scherwiller le 1<sup>er</sup> décembre 2016.**

Lors de de l'assemblée générale constitutive de l'ADEAP, les participants ont également évoqué le projet de construction de l'unité de méthanisation à côté du SMICTOM d'Alsace centrale, sans que la population n'ait été informée de ce projet. L'association a été chargée de demander officiellement au maire de Scherwiller d'organiser une réunion publique d'information avec les porteurs du projet.

Le président de l'ADEAP a adressé en date du 30 septembre 2016 un courrier au maire de Scherwiller lui demandant d'organiser cette réunion publique. Ayant été informé par les habitants de la rue Dieweg à Sélestat des inquiétudes et des désagréments olfactifs déjà dégagés par le projet avant son exploitation, une rencontre a été sollicitée auprès des deux maires de Scherwiller et de Sélestat, MM. Olivier Sohler et Marcel Bauer, pour leur demander d'organiser conjointement une réunion publique .

Suite à cette dernière réunion, il a été décidé, et bien que la date soit un peu éloigné dans le temps, d'organiser la réunion publique **le 1<sup>er</sup> décembre 2016 à 19h** à la salle polyvalente A. Haag à Scherwiller en présence des porteurs du projet. L'association a mis l'information sur son site dès le 28 octobre 2016 et une lettre d'invitation cosignée par les deux maires devrait être adressée à la population des communes concernées.